

Le Segec et les risques du tronc commun

ENSEIGNEMENT Le printemps 2018 sera crucial pour le Pacte d'excellence

► A l'heure où le Pacte prend un tournant décisif, le Secrétariat général de l'enseignement catholique rappelle ses exigences.
► Pour lui, le tronc commun comporte des risques qu'il faut bien mesurer.

O n l'a suffisamment écrit : le printemps 2018 sera crucial pour le Pacte d'excellence. Ça passera ou ça cassera... Ça débouchera, ou pas, sur un consensus fort, créatif, capable de secouer un modèle qui a largement montré ses limites.

Alors que la conférence de consensus a posé des choix pour les grilles horaires du tronc commun (notre édition de mardi), alors que le monde politique francophone débat du sujet en commission, alors que les acteurs du pacte vont faire de même, les lobbies sont plus que jamais à l'œuvre. Ces dernières semaines, on a entendu la sortie de la CSC, les mots très durs du ministre-président wallon (le MR Willy Borsus), la cacophonie entre ses deux collègues socialistes (Rudi Vervoort et Rudy Demotte), les revendications de l'Union wallonne des entreprises, les demandes plus corporatistes des profs d'histoire ou de géographie... Dans ce concert, le Segec prend sa baguette de chef d'orchestre de l'enseignement catholique (qui scolarise la moitié des élèves francophones) pour rappeler, à qui veut bien l'entendre, qu'on n'ira pas au bout de la partition sans lui.

Dans un numéro spécial de sa newsletter « Libre à vous » (qui sera envoyé ce mercredi matin à l'ensemble du réseau), il édicte ses principales exigences et/ou les concessions qu'il a faites pour que se noue, en mars dernier, le grand accord sur le Pacte. Ainsi, Etienne Michel, directeur général du Segec, se dit « tout à fait en accord avec l'optique de renforcer les savoirs de base et d'avoir une formation solide pour tous les jeunes, quelle que soit la filière d'études qu'ils envisagent au-delà ». Par contre, et ce n'est pas anodin, il rappelle qu'il « n'était pas demandeur au départ d'une prolongation d'une année de ce tronc commun ». S'il l'a acceptée (jusqu'à 15 ans au lieu de 14 ans aujourd'hui) c'est avant tout au

nom de son sens du « compromis ». Décodage : ne venez pas lui parler, dans les prochaines semaines, d'un tronc commun jusqu'à 16 ans. C'est qu'à côté des avantages que le Segec reconnaît au système (meilleure maîtrise des apprentissages de base, progrès en termes d'égalité des chances, adaptation aux exigences de notre époque en termes de qualification...), il liste aussi les écueils qu'il faudra dépasser malgré le consensus. Il y a, dit Etienne Michel, « un risque de perte de motivation : en effet, certains élèves de 13-14 ans trouvent plus de motivation dans les apprentissages concrets que dans les apprentissages fondamentaux considérés volontiers comme trop abstraits ». Il faudra également faire

« L'objectif est de faire la maîtrise des savoirs de base la priorité absolue » LA MINISTRE SCHYNS

« avec une formation qualifiante moins approfondie », sachant que les employeurs sont partagés sur cette question. « Si le Segec s'inscrit dans la démarche du nouveau tronc commun (...) il sera particulièrement vigilant à ce qu'il n'annonce pas une forme de nivellement par le bas. Il importe, afin de faire réussir les élèves et de les aider à se développer au maximum de leurs possibilités, de conjuguer bienveillance et exigence. »

La ministre a invité des dizaines de personnes (citoyens lambda, politiques, professionnel de l'enseignement) à se prononcer sur des propositions de grille horaire. En primaire, elle laissait le choix entre une épure polytechnique et une autre renforçant dès le départ les savoirs de base (français et maths) au détriment d'autres. Dans son message au monde de l'enseignement francophone, elle propose un « scénario intermédiaire ». « L'objectif est de faire la maîtrise des savoirs de base (langue française et mathématiques) la priorité absolue. Cet objectif doit aussi permettre l'inscription dans la grille d'un nombre minimal de périodes en première et deuxième primaires d'éveil historique, géographique et permettre aussi une ouverture aux dimensions manuelle, technique et technologique ; ces dimensions devant prendre progressivement plus de place dans la grille pour aboutir à un volume significatif en 5ème et 6ème primaire. »

En secondaire, la ministre propose des alternatives entre un horaire construit autour de cours de 45 minutes, un autre autour de cours de 50 minutes et une troisième alternant des semaines classiques et concentrées. À ce sujet, le Segec opte pour le scénario 2 : « L'organisation d'une grille sur base de périodes de 50 minutes correspondant au modèle d'affectation des moyens d'encadrement (NTPP) et des attributions des enseignants ». Deux ouvertures toutefois : d'une part, les autres épures pourraient « servir d'alternatives intéressantes pour des établissements qui opéreraient pour des scénarios innovants dans le cadre de leur plan de pilotage ». D'autre part, alors que ces grilles horaires appelleront des arbitrages difficiles entre disciplines, il suggère de regarder le volume global sur trois ans plutôt que sur chaque année scolaire prise isolément. ■

ÉRIC BURGRAFF

FRONT COMMUN

Arrêt de travail dans les écoles ce jeudi

Rien à voir avec le Pacte pour un enseignement d'excellence mais, ce jeudi dans la journée, de nombreuses écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles subiront un arrêt de travail d'une petite heure, à l'appel du front commun syndical.

En cause : la réforme des pensions du ministre Bacquelaine, plus particulièrement les mesures ciblant les enseignants. Et plus précisément encore la suppression des tantièmes favorables au 1^{er} janvier 2019 : la future pension sera calculée en 60^e plutôt qu'en 55^e.

Les syndicats proposent à leurs militants et affiliés de tenir une assemblée sur le sujet et, surtout, de tenter de sensibiliser les parents à leur cause en cette période où ils espèrent toujours voir leur profession reconnue comme « métier pénible » « Enseigner au-delà d'un certain âge, est-ce bon pour nos enfants » s'interrogent les syndicats en même temps qu'ils dénoncent « l'acharnement du gouvernement fédéral sur notre fonction ».